

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: KLEENEX® Antibacterial Foam Skin Cleanser (.5% Triclosan); KIMCARE ANTIBACTERIAL* Foam Skin Cleanser(0.5% Triclosan)

Code du produit: 11279, 11554, 35821, 35882, 35887, 91442, 91554, 91594

Date de préparation :	26.5.2012
Fabricant :	Kimberly-Clark Corporation 1400 Holcomb Bridge Road Roswell, GA 30076-2199 United States of America
Téléphone: URGENCE MÉDICALE URGENCE TRANSPORT INFORMATION	1-877-561-6587 Chemtrec 1-800-424-9300 1-888-346-4652

Utilisation du produit : Nettoyage de la peau / personnel

Pour plus ample information, contacter: kcpinfo@kcc.com.

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Liquide transparent avec une odeur fruitée.

Survol d'urgence : Peut causer une irritation de l'œil. Ce produit est prévu pour une utilisation à titre de détergent pour les mains et le contact avec la peau est prévu. Aucun danger inhabituel n'est prévu.

Classification de l'UE (1999/45/CE) : N - Dangereux pour l'environnement

Phrases de sécurité/risques de l'UE R50/53

Les produits finis médicaux et cosmétiques destinés à l'utilisateur final ne sont pas soumis à la directive sur la classification, l'emballage et l'étiquetage des préparations dangereuses (1999/45/CE).

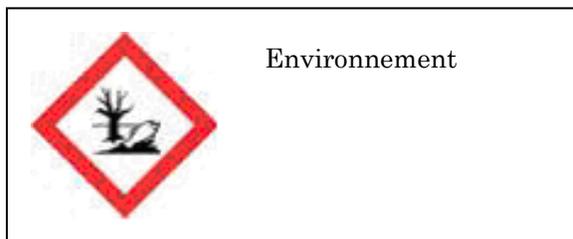
Classification OSHA É.-U. (29CFR1910.1200) : N'est pas dangereux

Classification SIMDUT du Canada : N'est pas un produit contrôlé.

Classification SGH: Dangereux pour l'environnement aquatique. Catégorie d'effets chroniques 1.



FICHE DE DONNEES DE SECURITE
KLEENEX® Antibacterial Foam Skin Cleanser (.5% Triclosan); KIMCARE ANTIBACTERIAL* Foam Skin Cleanser(0.5% Triclosan)

Étiquette SGH:**ATTENTION**

H410. Très toxique pour les organismes aquatiques, avec des effets nocifs à long terme.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

<i>Nom Chimique</i>	<i>CAS-No./ EINECS-No</i>	<i>%</i>	<i>Classification de l'UE (67/548/CEE) :</i>
Laurethsulfate de sodium	68585-34-2	1-5%	Xi R36
Cocamidopropylbétaine	61789-40-0/263-058-8	<2%	Xi R36
Cumènesulfonate de sodium	28348-53-0	3-7%	Xi R36/38
Triclosan	3380-34-5/222-182-2	0.5%	Xi, N R36/38, N50/53
Ingrédients inoffensifs	Propriétaire	85-94%	Non applicable

Reportez-vous à la section 16 pour plus d'information sur la classification de l'UE.

4. PREMIERS SECOURS

Inhalation: Mettre la victime à l'air libre. Consulter un médecin s'il y a toux, essoufflement ou autre problème respiratoire.

Contact avec la peau: Lavez tout surplus avec de l'eau. Ce produit est destiné à être utilisé sur la peau. Consultez un médecin si des rougeurs, une enflure, des démangeaisons ou des sensations de brûlure apparaissent.

Contact avec les yeux: Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

Ingestion: Appeler immédiatement un médecin ou un Centre AntiPoison. Ne pas faire vomir. Boire 1 ou 2 verres d'eau. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié: Eau, eau pulvérisée, mousse extinctrice, dioxyde de carbone, produits chimiques secs.

Règles spéciales à observer dans la lutte contre les incendies : Non demandé.

Risque de feu et danger d'explosion inhabituels : Aucune.

Produits de combustion dangereuse : Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

Nettoyer le surplus de matériau et placer dans un contenant pour récupération, recyclage ou élimination. Se conformer à tous les règlements fédéraux, d'état et locaux.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Eviter le contact avec les yeux. Évitez les étincelles, les flammes et la chaleur excessive.

Température d'entreposage recommandée 40°F - 100°F (5°C - 37°C).

8. CONTROLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**Limite(s) d'exposition**

Nom Chimique	Limite(s) d'exposition
Laurethsulfate de sodium	Aucun établi (aucune établie)
Cocamidopropylbétaine	Aucun établi (aucune établie)
Cumènesulfonate de sodium	Aucun établi (aucune établie)
Triclosan	Aucun établi (aucune établie)

Ventilation : Aucune ventilation spéciale normalement recommandée. Il est recommandé d'avoir une ventilation locale de tirage aux points d'émission pour réduire l'exposition aux vapeurs et aux émanations durant le traitement.

Protection respiratoire : Aucun équipement de protection respiratoire individuel n'est normalement nécessaire.

Gants de protection : Non demandé. Ce produit est prévu pour un contact avec la peau.

Protection des yeux: Aucun(e) requis(e) pour une utilisation normale.

Pour le traitement en vrac, il est recommandé, à titre de bonne pratique d'hygiène industrielle, de se laver les mains régulièrement en plus de porter des vêtements couvrant le corps, des lunettes de sécurité et des gants de protection.

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect	Liquide transparent avec une odeur fruitée.
--------	---

Point / plage d'ébullition	212°F (100°C)
Point/intervalle de fusion	32°F (0°C)
Densité relative (eau = 1)	Pas disponible
Pression de vapeur	Comme l'eau.
Densité gazeuse (air=1)	Comme l'eau.
Solubilité	Complet
pH	5.0-5.5
Coefficient de partage (n-octanol/eau):	Pas disponible
Vitesse d'évaporation	<1
Pourcentage de matières volatiles par volume (%)	>50%
Composés de carbone organique volatil (COV) (g/L)	0
Point d'éclair:	Non applicable
Limites d'inflammabilité dans l'air, % par volume :	LIE (inférieure) : Non applicable LSE (maximale) : Non applicable

10. STABILITE ET REACTIVITE

Stabilité: Stable

Conditions à éviter: Aucun connu actuellement.

Matières à éviter: Des oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux: Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone.

Polymérisation dangereuse : Ne se produit pas.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Symptômes / effets de la surexposition :

Inhalation: Aucun prévu (aucune prévue).

Contact avec la peau: Le contact prolongé avec la peau peut provoquer une faible irritation chez les personnes sensibles. N'est pas prévu comme sensibilisateur

Contact avec les yeux: Peut causer une irritation de l'œil.

Ingestion: N'est pas conçu pour l'ingestion, mais aucun danger inhabituel n'est prévu.

Toxicité chronique: Aucun connu actuellement.

Troubles médicaux aggravés par l'exposition : Aucun connu actuellement.

Données sur la cancérogénicité : Aucun des composants de ce produit ne figure sur la liste des carcinogènes du CIRC, du NTP (États-Unis), de l'OSHA (États-Unis) ni de UE CLP annexe VI.

Toxicité reproductrice: Aucun connu actuellement.

Valeurs de toxicité aiguë : Aucune donnée n'est disponible à l'heure actuelle.

12. INFORMATIONS ECOLOGIQUES

Triclosan est classifié comme produit très toxique pour l'environnement aquatique.

13. CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

Éliminez conformément à tous les règlements d'état, locaux et fédéraux.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Description d'expédition du DOT des É.-U. : Non réglementé

Description d'expédition de l'IATA (air) : UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Triclosan), 9, III

Description d'expédition de l'IMDG (navire) : UN3082, Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s. (Triclosan), 9, III Marine pollutant

15. INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

Règlements des É.-U.

US FDA NDC: 055118-420-10

EPA Toxic Substances Control Act (TSCA): Tous les composants de ce produit sont inscrits dans l'inventaire du TSCA ou sont exclus du TSCA.

Produits chimiques inscrits sous SARA 302 : Aucune.

Catégories de dangers sous SARA 311/312 : Non applicable

SARA 313 Ce produit contient les produits chimiques suivants soumis aux exigences de communication de dégagement annuel sous SARA Section 313 (40 CFR 372) : Aucune.

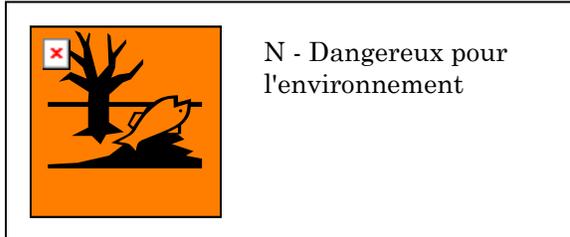
Proposition 65 de la Californie : Ce produit ne contient pas de produits chimiques inscrits sous la loi "Safe Drinking Water and Toxic Enforcement Act" des États-Unis de 1986.

Règlements internationaux

Identification numérique de la drogue (DIN) : 02339641

Classification SIMDUT du Canada : Les drogues et les cosmétiques ne sont pas soumis à la Loi sur les produits dangereux (SIMDUT).

Ce produit a été classifié conformément au critère de danger des RPC et la FSSP contient toute l'information requise par les RPC (règlements sur les produits contrôlés).

Étiquette de l'UE :

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

S61 - Eviter le rejet dans l'environnement. Consulter les instructions spéciales/la fiche de données de sécurité.

16. AUTRES INFORMATIONS

Cote HMIS : Santé 0 Feu 0 Risque physique 0

Classification NFPA (National Fire Protection Association – États-Unis) :
Santé 0 Feu 0 Instabilité 0

0 = Risque minime, 1 = Léger risque, 2 = Risque modéré, 3 = Risque sérieux, 4 = Risque grave

Sommaire des révisions : Révision à la(aux) section(s) 1, 2, 15, 15, 16 .

Énoncés de risques et classes de l'UE à titre de référence (voir les sections 2 et 3) :

Xi - Irritant

N - Dangereux pour l'environnement

R36 - Irritant pour les yeux.

R36/38 - Irritant pour les yeux et la peau.

R50/53 - Très toxique pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

L'information ci-incluse est juste et correcte au meilleur de la connaissance de Kimberly-Clark. Cependant, nous n'offrons aucune garantie expresse ou implicite. Rien dans le présent document ne devrait être interprété comme une recommandation de contrefaire des brevets existants ou d'enfreindre des lois ou des règlements quelconques. La décision finale quant à l'adéquation du matériau revient entièrement à l'utilisateur.